

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)

SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MAYENNE

17 rue de Rastott - 53000 LAVAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA SECTION ANNONM

DU DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE DU 18 AVRIL 2024

TENUE DANS LES LOCAUX DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

(39 RUE MAZAGRAN 53000 LAVAL)

La séance a été ouverte par le président de la section, Hervé Gérolami, en présence de 28 compagnons. Il a remercié de leur présence Samuel Gesret, secrétaire général de la préfecture, représentant la préfète, le général Philippe Marvillet, représentant de la SMLH, Florian Trombetta représentant la directrice d'Académie et Michel Neveu, représentant du maire de Laval. A noter que Jean-Paul Goussin, président de l'AMOMA et Marie-France Ruiz-Pena, présidente de l'AMOPA, également invités, n'avaient pu se libérer.

L'AG s'est tenue en présence de 28 compagnons.

1 - INTERVENTION DU PRÉSIDENT HERVE GEROLAMI

Nous sommes, les Compagnons et moi-même, très heureux Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture Monsieur Samuel Gesret, Compagnon et membre de notre section, de vous avoir à nos côtés. Nous savons que vous représentez madame la Préfète Marie Aimée Gaspari qui n'a pu se libérer.

Un grand merci au général Marvillet le président de la SMLH d'être parmi nous

Un grand merci à monsieur Florian Trombetta d'être parmi nous, il représente madame la directrice d'académie.

Il en est de même de Monsieur Michel Neveu représentant le maire de Laval Florian Bercaut

Je dois excuser :

Monsieur Jean-Paul Goussin le président de l'AMOMA : le Mérite agricole.

Madame Ruiz-Pena, la présidente de l'AMOPA, les palmes académiques, elle a dû se rendre dans le département de la Vendée.



C'est l'heure pour moi de faire devant vous Chers Compagnons le bilan de cette première année de présidence.

Cette assemblée générale me permet de vous réaffirmer toute ma considération pour notre grande institution et pour l'une des distinctions les plus recherchées.

La Nation honore des citoyens choisis pour leur exemplarité, leur intelligence, leur talent, leur implication et la générosité avec laquelle ils exercent leurs responsabilités.

Remise à des civils ou à des militaires cette haute distinction récompense avant tout un engagement, celui de la défense et de la promotion des valeurs fondamentales de notre République.

Nous avons fêté en 2023, les soixante ans de notre Ordre. Le décret de création a en effet été signé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963.

Ce dernier a assigné trois objectifs à l'ordre national du Mérite :

Le premier est de donner des exemples à la Nation, c'est-à-dire des visages aux valeurs de la République. Le Mérite encourage à donner le meilleur de nous-mêmes.

Le deuxième objectif est de s'imposer comme une reconnaissance de la France dans toutes ses dimensions : c'est-à-dire d'être la force vive de la Nation.

Le troisième objectif est sa diversité. Cette dernière se retrouve dans les promotions que ce soit au niveau des activités professionnelles ou associatives.

Cette distinction, cette décoration, décernée à titre individuel, crée aussi aux Compagnons, une responsabilité collective. Ils assurent un devoir de mémoire, un devoir d'accompagnement notamment auprès des jeunes qui seront les citoyens de demain.

La mémoire est la sentinelle de l'esprit et vous Chers Compagnons vous êtes un exemple de civisme et de solidarité.

Souvenons-nous des paroles du général de Gaulle qui affirmait : « Soyons fermes, purs, fidèles car au bout de nos peines, il y a la plus grande gloire du monde, celles de l'homme qui n'a pas cédé ».

Animés par les valeurs fondamentales de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, symbolisées par notre devise : « Liberté, Egalité et Fraternité », les Compagnons de notre section se reconnaissent toujours au travers de cette conscience citoyenne qui donne du sens.

Avant de laisser la parole aux membres du comité qui vont vous exposer les actions entreprises par la section de la Mayenne, je voudrai les remercier très chaleureusement de leur engagement.

Chers Compagnons nous avons perdu beaucoup des nôtres cette année. Aussi en leur mémoire je vais vous demander d'observer une minute de silence.

Je vous en remercie.

I - Je vous dois des informations au niveau national tout d'abord :

1 - Le 60ème anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite a été célèbre tout particulièrement à Paris le 1er décembre 2023 au Palais du Luxembourg où de nombreux médaillés de l'ONM se sont retrouvés en présence du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Chancelier de L'ordre national du Mérite, le Général François

LECOINTRE qui dans son intervention a rappelé les raisons qui ont conduit le Général de GAULLE à la création de l'Ordre. Hervé GAYMARD, Président de la Fondation Charles De GAULLE est intervenu sur «Un nouvel ordre républicain, ciment de la Nation». Enfin Xavier DARCOS, ancien Ministre, chancelier de l'institut de France est intervenu sur le thème «Ecole et nation, creuset de la République». Patrick SANDEVOIR, Président de l'ANMONM a lu le message du Président de la République délivré à l'occasion de cet anniversaire.

Ce fut ensuite la remise des prix du 60ème anniversaire et du Civisme ou notre section de la Mayenne a reçu un encouragement des mains du président national pour notre prix du bénévolat.

2 - Le siège a réceptionné la semaine dernière la nouvelle plateforme de gestion des adhérents. Comme vous le savez la décision avait été prise en assemblée générale de moderniser les programmes informatiques de notre association. C'est toujours un acte délicat je dirai même difficile pour dans une vie antérieure l'avoir vécu professionnellement d'une part puis dans une association nationale ensuite. La base unique siège-section qui comprend l'ensemble des adhérents est en place.

Deuxième raison de notre contentement c'est la toute prochaine mise en ligne du site internet national. Notre section a sauvegardé le contenu de notre site.

Enfin concernant la gestion comptable un tableur a été mis à la disposition de notre trésorier. Reste à former les responsables des sections, notre trésorier est en première ligne et je voudrai dès maintenant le remercier du travail qu'il a accompli depuis plusieurs mois. Chers Compagnons, Mesdames et Messieurs il mérite tous nos applaudissements.

3 - Quelques mots sur le contingent de l'ordre national du Mérite :

Vous savez que le contingent fait partie d'un échange entre le grand chancelier et le président de la République et cela pour une période de trois années et ce à la fois à titre civil et à titre militaire.

Quelques chiffres :

Sur la période 2015 à 2018 l'effectif total pour les civils était de 4 278 et pour les militaires de 2 044. Entre 2018 et 2020, il a été réduit à 3 200 pour les civils et 1 800 pour les militaires. En perspective, sur la période 2024 à 2026, il est prévu de le limiter à 2 880 pour les civils 2 880 et 1 665 pour les militaires.

II - Je vous dois quelques informations au niveau de l'intersection Grand Ouest :

L'intersection grand-ouest regroupe 7 départements : 4 en Bretagne et 3 dans les Pays de la Loire. Nous avons participé avec Michel Liébert et Louis-Gérard Lechat aux réunions animées par notre animateur régional Michel Poignard à Brest, à Saint Briec et notamment à Rennes le 5 décembre avec la visite du président Sandevoir.

Il est à noter que cette dimension supra-départementale permet aux présidents de section, aux trésoriers aux secrétaires de mettre au point une boîte à outils, une boîte à idées pour être encore plus efficaces.

Le prochain rendez-vous est fixé à Rennes le samedi 28 septembre 2024.

Un constat : Nous ne sommes pas assez présents au niveau régional des Pays de la Loire. Il s'agit là d'une piste de réflexion que nous avons évoqué ensemble au niveau du dernier comité et il est urgent de regarder ce qu'il sera possible de faire avec les différentes instances régionales.

III - Au niveau de notre département :

Le comité s'est réuni 5 fois depuis le 9 Mars 2023 dans les locaux de notre siège social quartier Férié. J'en profite pour remercier le conseil municipal de Laval qui met ainsi ses installations à notre disposition. Je remercie également tous les membres du comité qui œuvrent pour notre section :

Michel Liébert : vice-président de l'arrondissement de Mayenne, responsable des partenariats avec les cadets de la gendarmerie et les jeunes sapeurs-pompiers.

Sophie Geissler : vice-président pour l'arrondissement de Laval et responsable des contacts avec les entreprises

François du Fou de Kerdaniel notre secrétaire,

Stéphane Tourtelier, l'animateur de la commission prix/animation/ relations avec la jeunesse,

Louis-Gérard Lechat, notre trésorier,

Michel Cosme, notre porte-drapeau,

Thérèse Bouron, Daniel Coquelin, Bernard Leclerc,

Guy-Henri de Landevoisin, notre commissaire aux comptes,

Loïc de Poix, responsable du partenariat avec la mission locale,

André Mesnard : la bonne conscience de votre président de section,

Gilbert Prodhomme, notre doyen,

Et, bien entendu, Françoise Auvinet, membre du bureau national, qui est toujours d'excellent conseil, qui m'aide dans l'exercice de mon mandat et qui nous apporte des informations sur la vie de notre association.

Mesdames et messieurs je vous demande de bien vouloir les applaudir pour le travail qu'ils exécutent dans la joie et la bonne humeur qui nous caractérise.

Notre feuille de route pour 2023 et 2024 indiquait trois axes pour des actions concrètes :

En premier lieu les jeunes.

Vous entendrez les différents responsables dans un instant vous détailler ce qui a été fait avec les jeunes sapeurs-pompiers, avec les cadets de la gendarmerie, avec le rallye citoyen, remarquablement organisé par l'association des officiers de réserve et certains membres de notre section. Il en est de même avec les collégiens d'Ambrières les Vallées.

Dans un second temps, le deuxième axe est celui du **partage de nos valeurs** et de la défense des élus du territoire.

Nous avons engagé un partenariat avec l'association des maires du département. Nous avons signé une convention lors du salon des maires de la Mayenne le samedi 14 octobre 2023.

Je remercie chaleureusement

et son président Monsieur Joël Balandraud

et son directeur Monsieur Bruno Jezequel.

L'action entreprise ensemble consiste d'une part

à répondre aux sollicitations des maires dans la mesure du possible pour les aider, le conseiller dans les actions liées à la citoyenneté : je pense aux déplacements de monuments à Laval par exemple et d'autre part à donner un nom à un carrefour, un rond-point, une avenue importante dans les principales agglomérations mayennaises.

C'est ainsi que nous inaugurerons à Mayenne un rond-point de l'ordre national du Mérite avec M. Christian Le Scornet le samedi 22 juin matin. Bien évidemment nous vous attendons nombreux.

Nous inaugurerons, le dimanche 4 août 2024, le rond-point de l'ordre national du Mérite à Ernée.

Nous étudions l'implantation dans les villes suivantes : Château-Gontier, Evron, Craon et le Genest-Saint-Isle.

Le troisième temps concerne la participation de notre section à la vie des associations sœurs.

Merci mon général de nous avoir accueilli à l'assemblée générale de la SMLH de même qu'à la conférence commune du jeudi 16 novembre 2023.

Nous avons été présents le mardi 21 mars 2023 puis le mardi 26 mars 2024 dans les salons de la Préfecture aux remises des palmes académiques organisées par l'AMOPA.

Il en a été de même avec nos amis du Mérite agricole. Nous avons assisté à leur assemblée générale et à leur remise des médailles les 10 et 16 avril 2024. Il en sera de même le 15 mai prochain.

En ce qui concerne notre agenda à venir qui vous sera envoyé par courriel par notre secrétaire, je vous demande de bien vouloir noter d'ores et déjà les dates suivantes :

Samedi 22 juin inauguration du giratoire de l'ordre national du Mérite à Mayenne à 11 heures

Dimanche 4 août inauguration du rond-point de l'ordre national du mérite à Ernée le matin.

Déjeuner à Mayenne le vendredi 11 octobre pour tous les Compagnons et leurs conjoints. Merci Guy-Henri ;

Je passe la parole à notre Compagnon et vice-président de notre section pour l'arrondissement de Mayenne : Michel Liébert.

2 - RAPPORT MORAL

En 2024, 133 compagnons sont adhérents à la section mayennaise de l'ANMONM.

2.1 Commission Développement et partenariats

Le drapeau de la section est sorti 33 fois en 2023 grâce à Michel Cosme, notre porte-drapeau, à l'occasion de 4 sépultures et 20 cérémonies de remise de décorations et de brevets notamment.

La commission protocole classes défense est dirigée par Michel Liébert et Stéphane Tourtelier. Elle est impliquée dans l'encadrement des cadets de la gendarmerie, à l'organisation du rallye citoyen inter-lycées, et aux classes défense à Ambrières, Craon et Laval.

Loïc de Poix participe, avec Sophie Geissler, à la mission locale qui permet d'accompagner les jeunes, plus spécialement sur les thématiques de l'emploi et de la formation.

Marc Horeau a animé les actions de formation des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Une matinée de formation à l'utilisation du défibrillateur s'est déroulée à Saint-Berthevin le 30 septembre 2023.



2.2 Commission prix et Animations

Stéphane Tourtelier et Sophie Geissler ont organisé des conférences conjointes avec la SMLH et la délégation militaire départementale.

Des articles ont été publiés dans la revue « Le Mérite ».

9 compagnons ont été interviewés sur Radio-Fidélité.

La visite de l'usine SERAP de Gorron a été organisée.

2-3 Commission Informatique

Daniel Coquelin rappelle que la nouvelle application informatique de l'ONM est toujours en cours de mise en place.

S'agissant des informations portant sur un événement ou des comptes-rendus, les éléments sont à envoyer par texte ou par document pdf à inkamedac@gmail.com.

Le Président demande à l'assemblée si elle consent à voter à main levée le rapport d'activité puis le rapport financier et enfin le vote des nouveaux membres du Comité. Ayant obtenu l'accord de toute l'assemblée, le rapport d'activité a été acté à l'unanimité des compagnons présents.

3 – RAPPORT FINANCIER

Louis-Gérard Lechat présente les comptes :

BILAN FINANCIER 2023		ANMONM SECTION MAYENNE	
CHARGES D'EXPLOITATION ET DON			
classe	INTITULE DES COMPTES	Année 2022	Année 2023
60	Achats de fournitures	327,86 €	87 €
	Achats articles ONM et autres articles	160,00 €	0 €
61	Assurances	149,15 €	155 €
62	Abonnement « Revue le Mérite »	750,00 €	960 €
	Publications (lettre annuelle aux compagnons)	1 432,99 €	0 €
	Frais de réunions-Assemblée-Conférences -	1 289,60 €	891 €
	Déplacements -Services bancaires et	455,10 €	347 €
	postaux	3 642,01 €	3 315 €
	Abandons de frais		
65	Rétrocessions quotes parts cotisations	2 055,00 €	2 610 €
67	Autres dépenses+ (cotisations offertes, avis de décès)	1 149,51 €	1 297 €
	(Don COVID Siège 500€ et Banque alimentaire Laval 500€		
	Gendarmerie 1300€)		
	TOTAL DES DEPENSES	11 411,22 €	9 662 €



BILAN FINANCIER 2023 ANMONM SECTION MAYENNE YENNE

PRODUITS D'EXPLOITATION ET RESULTAT

CLASSE	INTITULE DES COMPTES	Année 2022	Année 2023
70	Abonnement « Le Mérite »	750,00 €	960 €
	Vente d'articles	40,00 €	55 €
75	Cotisations + Supplément de cotisation	5 084,00 €	5 399 €
	Assemblée - conférence	480 €	80 €
76	Produits financiers	10,02 €	61 €
77	Dons et abandon de frais	5 051,37 €	3 340 €
	TOTAL DES RECETTES	11 415,39 €	9 895 €
RESULTAT ANNUEL			
	Total des recettes	11 415,39 €	9 895 €
	Total des dépenses hors dons solidaires	11 411,22 €	9 662 €
	Résultat net de l'exercice	+ 4,17 €	+ 233 €

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2023

ANMONM SECTION MAYENNE

ACTIF

PASSIF

CLASSE	INTITULE		CLASSE	INTITULE	
51	Compte sur livret	5 082 €	10	Fonds de réserve	7 076 €
	Crédit agricole	2 227 €		Résultat de l'exercice	+ 233 €
	Caisse	0 €			
	TOTAL	7 309 €			7 309 €

[Signature]

BUDGET PREVISIONNEL 2024 ANMONM SECTION MAYENNE

BUDGET PREVISIONNEL 2024			
DEPENSES		RECETTES	
	2024		2024
Fournitures administratives	150,00 €	Revue "Le Mérite"	950,00 €
Achats d'articles ONM	- €	Cotisations	4 350,00 €
Primes d'assurances	155,00 €	Ventes autres produits et articles	120,00 €
Revue "Le Mérite"	950,00 €	Abandon de frais	3 600,00 €
Frais réunion comité	250,00 €		
Assemblée générale	450,00 €		
Frais postaux	250,00 €		
abandon de frais	3 600,00 €		
Rétrocessions cotisations	2 550,00 €		
Dons séisme Turquie Syrie		<u>Produits financiers</u>	
et Prix de la Résistance	650,00 €	Intérêts d'épargne	15,00 €
Autres charges et dépenses	30,00 €		
TOTAL	9 035,00 €	TOTAL	9 035,00 €



Le vérificateur aux comptes, Guy-Henri de Landevoisin, a constaté la sincérité et la régularité des états financiers de la section ANMONM 53.

Le Président demande à l'assemblée si elle consent à voter à main levée le rapport d'activité puis le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes et enfin le vote des nouveaux membres du Comité. Ayant obtenu l'accord de toute l'assemblée, le rapport d'activité a été acté à l'unanimité des compagnons présents. Le rapport financier a été adopté à l'unanimité des compagnons présents.

3 - ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Deux membres étaient partants, Nathalie Planchais et Marc Horeau. Le vote portait sur le renouvellement du mandat de trois ans de Daniel Coquelin, Bernard Leclerc et Stéphane Tourtelier.

Ils ont été réélus à l'unanimité des compagnons présents.

4 - CONFERENCE DE M. SIMON RICHIR

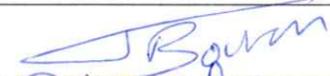
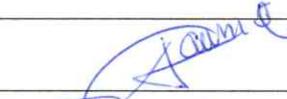
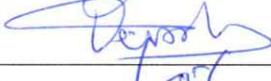
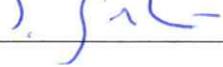
A la suite de l'AG, Simon Richir, professeur à l'institut des Arts et Métier et directeur du « Laval Virtual Center » a expliqué ce qu'était la réalité virtuelle, ses applications et comment la ville de Laval était devenue un centre de réalité virtuelle reconnu au niveau mondial. Il était accompagné d'un étudiant qui a présenté une application permettant de visiter virtuellement le château de Laval.

5 CONCLUSION PAR M. Samuel GESRET

En conclusion, Samuel Gesret, secrétaire général de la préfecture, a remercié la section pour son action et les intervenants pour la qualité de leurs interventions.

Bon soir accord à Président Hervé Gerblancin

ANMONM 53 AG DU 18 AVRIL 2024
LISTE D'EMARGEMENT COMPAGNONS

	NOM	Prénom	Emargement
1	ARNAUD	Serge	
2	AUVINET	Françoise	
3	BIERGEON	Eric	
4	BOURON	Thérèse	
5	CLAVREUL	Marcel	
6	COQUELIN	Daniel	
7	COSME	Michel	
8	de Landevoisin	Guy-Henri	
9	de Poix	Loïc	
10	de VITTON	Elisabeth	
11	DEMY	Guy	
12	DESBOIS	Jacques	
13	du FOU	François	
14	GAUME	René	
15	GEISSLER	Sophie	
16	GEROLAMI	Hervé	
17	GESRET	Samuel	
18	GOMBAULT	Odile	
19	HEAUME	Jean	
20	LECLERC	Bernard	
21	LECHAT	Louis-Gérard	
22	LIEBERT	Michel	

